



Depuis 2003, l'ANRAT permet à ses adhérent.e.s, militant.e.s du Théâtre / Éducation, de se retrouver pour partager des expériences sensibles à l'occasion du Festival d'Avignon.

Plus qu'une formation, ce séminaire est un temps dédié à la mise en commun de réflexions et d'outils pour appréhender le théâtre dans toutes ses dimensions et dans ses relations avec les autres arts.

## Objectifs pédagogiques

Il s'agit de renforcer l'appareil critique des stagiaires sur une programmation de spectacles, et les rendre autonomes comme « passeurs de théâtre » auprès des publics jeunes.

## Axes et contenus

Chaque journée est articulée autour d'un spectacle et met en perspective spectacle vivant et écritures théâtrales :

- Préparations et retours sur les spectacles
- Ateliers de pratiques artistiques : danse, musique, théâtre, écriture, lecture à haute voix
- Journée à La Chartreuse : découverte du Centre National des Écritures du Spectacle
- Éducation artistique et culturelle : actualités, retour d'expériences, partage d'outils et de ressources

## Intervenants

- Anne-Frédérique Bourget, metteuse en scène
- Rafaëlle Jolivet-Pignon, enseignante et dramaturge
- Jean-Jacques Lemètre, musicien et compositeur
- Shush Tenin, danseur et chorégraphe
- Katell Tison-Deimat, coordinatrice nationale OCCE-THÉÂ

## Public

Tou.te.s les adhérent.e.s de l'ANRAT : artistes, professionnel.le.s du monde de l'éducation et de la culture ; toute personne désireuse de découvrir les activités de l'ANRAT et de partager des expériences théâtrales.

## Dates et lieu

- Du 9 au 13 juillet 2018
- Conservatoire d'art dramatique d'Avignon :  
3 rue du Général Leclerc 84000 – Avignon

## Outils d'évaluation

- Fiche bilan à remplir par chaque participant.e
- Bilan collectif en séance plénière

## Frais pédagogiques

- Frais pédagogiques : 100 € (individuels) - 250 € (structures)
- Spectacles à la charge des participant.e.s
- Adhésion ANRAT (obligatoire) :
  - Individuels : 25 €
  - Structures : tarif A : 50 € - tarif B : 100 € - tarif C : 200 €

*Tarif A : pour les petites associations, Cies, les établissements scolaires du premier degré et les collèges. Tarif B : pour les structures privées, les Scènes conventionnées, les festivals, les Théâtres de ville, les collectivités territoriales, les lycées et les Universités. Tarif C : pour les Théâtres nationaux, CDN, Scènes nationales et associations nationales.*

### Information et inscription :

Marie Stutz et Stéphanie Grenon  
formation@anrat.net - 01 49 88 66 30

ANRAT - c/o F93, 70 rue Douy Delcupe 93100 - Montreuil

